

Qu'est-ce que le certificat COVID numérique de l'UE?

Un certificat COVID numérique de l'UE est une preuve numérique attestant qu'une personne:



A été vaccinée contre la COVID-19



A reçu un résultat de test négatif



S'est rétablie de la COVID-19

Principales caractéristiques du certificat

- Format numérique et/ou papier
- Comporte un code QR
- Gratuit
- Dans les langues nationales et en anglais
- Sûr et sécurisé
- Valable dans tous les pays de l'UE

Vous trouverez sur le site <https://covidsafe.be/fr/> toutes les informations nécessaires pour l'obtention de votre certificat COVID.

Il vous est également possible de télécharger tous les certificats disponibles pour votre situation personnelle via le site <https://www.masante.belgique.be/>

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site <https://www.jemevaccine.be>

Un numéro **Call center** est ouvert au numéro suivant : **071/31 31 93**

